



## QUARTIERS DURABLES CITOYENS - PARTICIPATIEVE DUURZAME WIJKEN

# Conseil des quartiers durables citoyens du 3 octobre 2017

Compte rendu des échanges et décisions prises par le Conseil des quartiers durables citoyens (CQDC) concernant les demandes de subsides déposées dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers durables citoyens 2017 ». Le présent document reprend en synthèse les éléments discutés, les recommandations et les décisions prises par le Conseil pour chaque projet.

## Quartiers présents pour la présentation des projets

- Quartier « Babbett' »
- Quartier « BLED »
- Quartier « Hoogveld »
- Quartier « Les jardins /La Fermette »

Excusés : Quartier « Espace Tous » et Quartier « Bon Air »

## Composition du Conseil

### Membres effectifs :

Fabrice LESCEU	Bruxelles Environnement
Joelle VAN BAMBEKE	Bruxelles Environnement
Catherine MARECHAL	Accompagnement des Quartiers Durables Citoyens
Mayliss FRANCOIS	Réseau Transition
Mohamed ELYOUSFI	QDC Habiquart L28
	QDC Habiquart L28
Danièle VAN CROMBRUGGHE	QDC Joli Bois-Prenons le temps
Marie Gabrielle TYTGAT	QDC Demain Rodebeek

Excusée :

Nour KOUMI	Ministre de Tutelle (Madame Céline Fremault)
Felicien KAYIANAMURA	QDC Cité Modèle

### Animateur :

Arnaud BILANDE	Accompagnement des Quartiers durables citoyens et du budget participatif
----------------	--------------------------------------------------------------------------

### Prise de note

Lucia ABOUTAOUFIK	Accompagnement des Quartiers Citoyens Citoyens
Marie DUQUESNE	Accompagnement des Quartiers Durables Citoyens

Le conseil s'est déroulé à « **Mundo B** », **Rue d'Edimbourg, 1050**, le 3 Octobre 2017 de 18h30 à 22h00.

## **Modalités en ce qui concerne les prises de décision**

Les demandes de subsides ont été lues et analysées par tous les membres du Conseil sur base des critères et priorités établis dans le règlement. Chaque décision a été prise après un échange de points de vue et des arguments de chacun en veillant à tendre vers le consensus. Le Conseil avait le choix entre trois décisions :

- **Le projet est accepté sans condition** : le projet est accepté avec la possibilité d'attirer l'attention sur quelques aspects utiles, mais qui ne conditionnent pas l'octroi des subsides.
- **Le projet est accepté sous condition(s)** : le projet est accepté moyennant des modifications qui conditionnent l'octroi des subsides (la révision ou la précision de certains aspects tels que les objectifs, le budget, le planning, les moyens mis en œuvre...). Le coach a alors le mandat d'accompagner le groupe porteur pour intégrer les recommandations et répondre aux conditions en lien avec Bruxelles-Environnement.
- **Le projet est refusé** : le projet est refusé et ne peut pas prétendre aux subsides pour cette phase. Il peut être invité à reformuler le projet et peut le soumettre à l'occasion du prochain appel.

### Rappel des procédures d'engagement des budgets pour les quartiers :

- Une subvention se traduit toujours par un **Arrêté ministériel** délivré par la ministre de Tutelle (M.Céline Fremault).
- Au niveau de Bruxelles Environnement, tout arrêté est accompagné d'une **convention** qui précise certaines dispositions : nature, étendue, points d'attention, durée, postes de dépenses éligibles...
- Le subside n'est formellement octroyé qu'après :
  - Avis de l'Inspecteur des finances
  - Accord du ministre du Budget (le cas échéant)
  - Approbation formelle par la Ministre
  - Engagement au budget de Bruxelles-Environnement.

## Analyse des projets

### **Quartier durable citoyen « Babbett' »**

#### ***Projet 1 / Verdurisation de Babbett***

Budget demandé : 3630 euros

**Budget alloué : 3630 euros**

#### **Questions soulevées par le conseil**

- **Comment comptez-vous mobiliser au-delà du groupe, les habitants du quartier?**

Une journée de propreté (Clean Day) a déjà été organisée avec un apéro de présentation des projets proposés par Babbett'. Lors de cette journée le groupe a pu identifier quelles étaient les personnes intéressées ainsi que les thématiques/projets que les habitants voulaient voir se développer (via, notamment, un arbre à souhaits). Des habitants au-delà du groupe porteur devraient davantage s'impliquer lors des phases de plantation, récolte et entretien. Le groupe compte faire du porte-à-porte pour expliquer le projet et demander aux habitants si ils souhaitent y prendre part.

- **Y-a t-il une autorisation communale ?**

Une convention précaire a été signée avec la commune, à condition de laisser une zone de passage de 1.5 mètres.

#### **Point de vue global sur le projet**

Le conseil souligne l'important travail de mobilisation mené en amont par le quartier : le travail de recueil des envies, rêves des habitants pour le quartier et soutient le projet.

#### **Décision**

**Accepté**

#### **Explication**

#### **Remarques et conseils**

#### ***Projet 2 / De l'Art sur les trottoirs***

Budget demandé : 2.650 euros

**Budget alloué sous condition: 2.650 euros**

#### **Questions soulevées par le conseil**

- **Pourquoi des dalles de 40\*40 cm?**

Le nouveau standard de dalle pour la commune est de 20\*20cm.

- **Une autorisation a-t-elle été donnée par la commune?**

Une demande a été introduite auprès de la commune mais le quartier n'a pas encore reçu de réponse. La commune a déjà fait ce type de projet dans le cadre du contrat de quartier Chasse-Gray. Cela ne devrait donc pas poser de problème.

#### **Point de vue global sur le projet**

Le projet répond aux souhaits identifiés pendant la phase d'état des lieux. Il tente de répondre à la problématique des dépôts d'immondice à travers une appropriation de la rue par les habitants (embellissement de l'espace public et ambiance de quartier). Ces touches artistiques dans l'espace public suscitent la curiosité, animent la promenade et surprennent le piéton.

### Décision

#### Accepté avec conditions

### Explication

La condition pour la mise en place du projet d'embellissement des rues via l'installation des dalles est qu'il soit lié des thématiques environnementales/durables.

### Remarques et conseils

Si on se réfère au cadre des quartiers durables citoyens, la finalité ne peut pas être seulement artistique et devrait intégrer une dimension de sensibilisation en lien avec l'environnement (peut être sous la forme d'un parcours à suivre à mettre en lien avec l'autre le projet de verdurisation?) en proposant par exemple un fil conducteur. Cela donnerait une réelle plus-value au projet et permettrait, par exemple, de prolonger celui-ci avec des ballades réalisées par les habitants eux-mêmes.

Le fait que les dalles soient réalisées avec les habitants est un réel atout, il faudra trouver un moyen de valoriser ce travail collectif.

## BLED

### *Projet 1 / Production alimentaire*

Budget demandé : 2.150 euros

**Budget alloué : 2.150 euros**

### Questions soulevées par le conseil

- **Existe-t-il un système de récupération alimentaire sur le marché?**

Il s'agit d'un petit marché où les producteurs ramènent tous les invendus.

- **Comment est répartie la production du verger?**

Le verger est sur un terrain public, donc tout le monde peut se servir. Des événements, invitant au partage sont également organisés. Lors de la fête de la pomme par exemple, les pommes sont pressées puis le jus est distribué.

- **Combien de bacs sont prévus pour le projet « Miam Miam » (Incroyables Comestibles)?**

Aujourd'hui, le quartier ne peut pas répondre à cette question. Un appel va être lancé pour parrainer un bac et le nombre de bacs sera organisé en fonction du nombre de participants.

- **Quels sont les postes qui rentrent dans le "projet poulailler"?**

Financer une porte automatique pour le poulailler existant. 14 familles sont impliquées dans le projet. Aujourd'hui, les poules ne sont pas protégées, des renards rentrent régulièrement. La porte automatique permettrait de sécuriser l'accès, en garantissant que le poulailler soit bien fermé tous les soirs.

## Point de vue global sur le projet

De manière générale, le projet s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées au sein du quartier et permet de consolider la dynamique et l'énergie lancée par les habitants. Le Conseil souhaite donc soutenir cette dynamique qui vise à renforcer un quartier déjà bien actif.

## Décision

Accepté

## Remarques et conseils

### *Projet 2 / Transmission et échanges de savoir*

Budget demandé : 2.750 euros

**Budget alloué : 2.300 euros**

## Questions soulevées par le conseil

- **Le marché fonctionne-t-il bien (fréquentation du public, ventes...)?**

Le marché fonctionne de mieux en mieux, presque tous les aliments s'écoulent et le retour des maraîchers est positif.

- **Le projet a-t-il une vocation à toucher d'autres publics, moins présent actuellement dans les activités?**

Le projet de SEL et les différentes dynamiques ont été présentés au sein des maisons médicales et auprès de diverses associations du quartier. La give box, le four à pain ou encore le repair café sont des espaces qui rencontrent plus de mixité.

- **Qu'est ce que le « matériel zéro déchet » (700 €)?**

Ces frais permettront de couvrir l'organisation de 10 ateliers fondés sur la mutualisation de savoirs : l'achat d'une table et d'ingrédients afin de limiter les frais de participation qui pourraient être un frein aux activités. Certains ateliers seront menés par des habitants du quartier, pour d'autres, l'idée est d'inviter des experts sur des thématiques plus spécifiques. L'objectif est que les ateliers ne coûtent rien aux participants.

- **Pour les ateliers du marché, quel type de matériel allez vous acheter (1.000 €)?**

Ces ateliers permettraient de soutenir le marché encore jeune, qui s'est installé à Berchem. Ces postes de dépenses regroupent les ingrédients dont une bonne partie provient du marché et permet ainsi de valoriser ainsi la production locale.

## Point de vue global sur le projet

Le fait que le projet s'inscrive dans une démarche d'ouverture au quartier est apprécié. Ces activités pourraient permettre de consolider la dynamique existante et d'impliquer de nouvelles personnes.

Des questions se posent par rapport aux dépenses concernant les ateliers "marché" et "zéro waste" : le budget manque de précision quant aux postes qui seront affectés. Concernant l'achat de denrées alimentaires, le conseil émet des réserves sur le fait de subventionner ce type d'achat : qu'advient-il des ateliers au-delà du subside ? Dans une perspective d'autonomisation des projets, ces dépenses devraient pouvoir être financées entièrement par les habitants ou couvertes par d'autres rentrées afin de ne pas dépendre du subside.

## Décision

**Accepté sous condition**

### Condition

- Le conseil estime que le budget des ateliers marché manque de précision quant à l'affectation des postes alors même que celui-ci est le principal poste. Le groupe est invité à préciser à Bruxelles-Environnement l'utilisation du budget de 1.000 euros correspondant au post « Produits, aliments et matériel ateliers marché (10 ateliers) »
- Le poste pour les denrées alimentaire de 450 euros n'est pas accepté.

### Remarques et conseils

## **Bon Air**

### ***Projet 1 / Renforcement du jardin collectif***

Budget demandé : 3.350 euros

**Budget alloué : 3.350 euros**

### Point de vue global sur le projet

L'ouverture du projet à de nouveaux partenaires comme les écoles est très intéressant et va permettre de consolider la dynamique.

## Décision

**Accepté**

### Explication

### Remarques et conseils

### ***Projet 2 / Renforcement, Autonomisation des tables d'hôtes***

Budget demandé : 4.446 euros

**Budget alloué : 3.946 euros**

### Point de vue global sur le projet

Le projet permet de renforcer les activités autour des tables d'hôtes qui sont des moments d'échange et de partage. Le conseil se questionne toutefois sur la provenance des aliments pour les repas (dimension durable des aliments proposés) et les liens qui existent entre les différentes activités développées au sein du quartier (potager et banque alimentaire).

## Décision

**Accepté sous conditions**

### Explication

Certaines dépenses pourraient être réduites en achetant en seconde main. Les couverts et les ustensiles de cuisine peuvent être récupérés ou achetés avec des plus petits budgets via des associations comme Les petits Riens, Oxfam, sites de seconde main ou l'Armée du Salut. Dans ce sens, le conseil décide de diminuer le budget en conséquence.

## Remarques et conseils

Privilégier la récupération et le partage du matériel. Le triporteur peut être acheté en seconde main via des associations comme l'asbl PapaDoula ou Cyclo. Le réfrigérateur ou encore les plaques peuvent également être achetés en seconde main ou récupérés.

## Espace Tous

### *Projet 1 / Espace tout possible*

Budget demandé : 5.741,82 euros

**Budget alloué : 5.011,00 euros**

### Point de vue global sur le projet

Le quartier a un grand potentiel, ainsi que le lieu qui permet un partage intergénérationnel fort. La dynamique qui s'est mise en place est à encourager et à renforcer. Ce projet est un réel défi et la porte d'entrée cohésion sociale est intéressante, même si pour l'instant la dimension durable est moins présente. Le conseil souligne le travail déjà réalisé et l'originalité des projets imaginés, notamment le travail d'identification des ressources du quartier et l'idée de valoriser les savoir-faire des habitants via des portraits partagés ainsi que le co-travail pour l'aménagement du lieu. Néanmoins, le programme nécessite d'être précisé et doit être orienté davantage vers des activités de sensibilisation à l'environnement.

### Décision

**Accepté sous conditions**

**Voir annexe 1 : Décision de Bruxelles Environnement**

### Explication

Le conseil estime que le planning des activités doit être précisé d'ici le 10/10. Le quartier est invité à envoyer à Bruxelles Environnement un programme détaillé dans lequel les dépenses liées aux ateliers doivent être précisées. Les projets menés dans cet espace ne doivent pas négliger l'aspect environnemental qui est lié au subside accordé. Plusieurs postes doivent être revus :

### **Questions sur plusieurs postes informatiques :**

- Routeur (100 euros) : n'y a-t-il pas une connexion internet dans la Maison de Quartier ?
- Licences informatiques (Photoshop et Indesign, 290\*2): des logiciels libres tels que SCRIBUS ne pourraient-ils pas être utilisés?
- Les frais liés à l'installation de PC (300 euros) ne peuvent-ils pas être évités grâce à la carte des ressources en profitant des connaissances d'un habitant pour éviter de faire venir un expert?
- Conception graphique + site (600 euros) : il existe des sites gratuits tels que wordpress ou wix, ainsi que des formations pour les utiliser qui permettent aussi de limiter la dépendance à un « expert ».
- Les dépenses liées au matériel informatiques ne peuvent être entièrement pris en compte par ce subside.

### Remarques et conseils

- **Communication, visibilité** : Vu le peu de visibilité du local, il faudrait bien réfléchir une stratégie de communication et mobilisation afin de rendre cet espace connu du quartier. Il serait peut être possible de mettre des plantes grimpantes aux fenêtres de la Maison de Quartier ou accrocher des affiches expliquant la démarche.

## Hoogveld- 1082 nuances de ver(t)s

### *Projet 1 / Sensibilisation nature*

Budget demandé : 782,24 euros

**Budget refusé**

### Questions soulevées par le conseil

- **A qui s'adresse la charte ?**

La charte est transversale à tous les projets, elle s'adresse à tous. Elle a été rédigée pour le futur terrain du Hoogveld.

- **Quelles actions concrètes sont prévues dans le projet 1 ?**

Ce projet vise à "redécouvrir la nature" dans notre vie de manière ludique, à travers des méthodes de pédagogie active qui consistent à tester, expérimenter pour apprendre.

### Point de vue global sur le projet

Le projet est à ce stade trop peu détaillé. Le conseil ne comprend pas clairement en quoi vont consister les dépenses de l'atelier. Il faudrait préciser la manière dont la sensibilisation va être faite. Cette dimension sensibilisation semble par ailleurs se retrouver dans tous les projets et est transversale. Le conseil estime donc que les actions prévues peuvent s'inscrire pleinement dans les autres projets et permettraient de tester des actions avant de se lancer dans un projet à part entière.

### Décision

**Refusé**

### Explication

Bien que le Conseil trouve le projet réellement intéressant, il semble en l'état trop peu défini et demande à être davantage développé pour préciser la façon dont la sensibilisation sera menée en relation avec les autres projets portés par le groupe.

### Remarques et conseils

Il est conseillé de mieux clarifier le lien entre la sensibilisation et les autres projets mis en place par le groupe, prendre le temps de réfléchir aux besoins du groupe en lien avec les projets et de revenir vers le budget participatif avec une définition plus claire des postes à financer.

### *Projet 2 / Education non formelle*

Budget demandé : 1.593,00 euros

**Budget alloué : 1.593 ,00 euros**

### Questions soulevées par le conseil

- **Qui va entretenir le potager?**

Les jeunes uniquement, depuis la plantation jusqu'à la récolte. Il s'agira de jeunes de la cité joyeuse, principalement des pré-adolescents.

- **Quelle est la superficie du potager?**

Entre 20 et 50 m<sup>2</sup>.

- **Y a t il un accès PMR ?**

Malheureusement non, pas aujourd'hui, il s'agit d'un réel problème.

- **A quoi correspondent les "frais de déplacement "(200€) ?**

Ce subside permettra d'aller visiter d'autres projets, sources d'inspiration. L'objectif étant de peser le moins possible d'un point de vue financier sur la cité joyeuse.

### Point de vue global sur le projet

Très beau projet, qui fait preuve d'une longue réflexion. Le conseil appuie entièrement la démarche d'intégration de nouveaux publics à travers des partenariats tels que la cité joyeuse.

### Décision

Accepté

### Explication

### Remarques et conseils

#### **Projet 3 / Compost**

Budget demandé : 3.461,00 euros

**Budget alloué : 3.461,00 euros**

### Questions soulevées par le conseil

- **Expliquer plus précisément la particularité de ce compost. Pourquoi des budgets si importants ?**

Le matériel utilisé est produit localement et de très bonne qualité (plus de 10 ans de garantie). Le groupe (accompagné par un maître composteur) veut acheter des bacs professionnels, de qualité et en matériaux recyclés. L'objectif serait d'avoir plusieurs composts dont un exclusivement avec les déchets organiques provenant de l'activité de maraîchage.

### Point de vue global sur le projet

Le projet est ambitieux et le matériel utilisé prouve une volonté de pérennisation du projet dans le temps.

### Décision

Accepté

### Explication

### Remarques et conseils

Il est conseillé de revoir les dépenses relatives aux bacs à compost car le budget demandé est relativement élevé. Ne serait-il pas possible de fabriquer la cabane ou revoir sa taille pour réduire celle-ci? Possible contact avec le Quartier Durable Citoyen Demain Rodebeek qui en a fabriqué une.

## ***Projet 4 / Apiculture***

Budget demandé : 2.104,12 euros

**Budget alloué : 2.104,12 euros**

### **Questions soulevées par le conseil**

- **Quels liens entre l'asbl Apiwilder et le BLED?**

Le BLED a aidé à l'animation des premières rencontres, dans la mise en place de la dynamique. Aujourd'hui, l'asbl est indépendante et fonctionne de façon autonome.

- **Est-ce qu'il s'agit d'un nouveau rucher ?**

Ce projet constitue surtout un déménagement, car le projet Apiwilder existe depuis longtemps. Le lieu actuel (géré par Bruxelles Environnement) ne permet pas de rentrer en conformité avec les normes requises (notamment l'éloignement) et il est impossible de surélever les ruches.

### **Point de vue global sur le projet**

Le conseil trouve le projet intéressant, notamment la dynamique déjà mise en place. Des questions persistent néanmoins quant aux liens avec les autres projets et à l'ouverture au reste du quartier.

### **Décision**

**Accepté**

### **Explication**

Ce projet est accepté à condition de créer une réelle dynamique de mobilisation et de sensibilisation pour les adultes et les enfants.

### **Remarques et conseils**

Il est conseillé de travailler plus en profondeur le volet pédagogique du projet d'apiculture. Le déménagement du projet peut être l'occasion d'un travail de communication vis-à-vis des acteurs visés.

## ***Projet 5 / En route vers le Hoogveld***

Budget demandé : 1.030,00 euros

**Budget refusé**

### **Point de vue global sur le projet**

Bien que l'énergie et la motivation des habitants soit forte et représentative d'une belle dynamique, le projet est tant que tel ne peut pas être subventionné par Bruxelles Environnement. Les habitants ne sont pas considérés comme ayant un pouvoir d'action sur la vente ou non du terrain qui reste du ressort d'un accord entre le CPAS et Bruxelles Environnement.

### **Décision**

**Refusé**

### **Explication**

Le conseil estime que les démarches et la mobilisation visant l'utilisation du terrain peuvent être menés par les habitants indépendamment des subsides Quartiers Durables Citoyens.

### **Remarques et conseils**

Concernant les "valves extérieures", il conviendrait de prendre contact avec l'équipe d'accompagnement pour réaliser un panneau dans la cadre d'une demande de subside "inter-quartier".

Pour les assurances, le quartier peut se renseigner auprès de la COCOF qui couvre et délivre des assurances gratuites.

Les autres postes éventuels pourraient être pris sur les autres budgets, moyennant un accord de Bruxelles-Environnement.

## **LES JARDINS/ LA FERMETTE**

### *Projet 1 / Les jardins, la Fermette*

Budget demandé : 10.245 euros

**Budget alloué : 10.245 euros**

#### Questions soulevées par le conseil

- **Comment se fera l'accès au terrain? Périmètre très large (distance très grande entre le terrain chaussée de Louvain et avenue des Jardins)**

Le projet se divise sur deux quartiers et deux communes différentes (Evere et Schaerbeek). Deux quartiers et communes différentes. Cela ne pose pas de problème au quotidien, les habitants ont créé une dynamique qui va au-delà de ce que l'on appelle "quartier". Ces deux communes rencontrent des réalités différentes, à Evere plus rurale et à Schaerbeek plus urbaine.

#### Point de vue global sur le projet

Le projet est intéressant et le territoire sur lequel il s'inscrit (2 espaces) constitue un réel défi! Des questions persistent quant au mode de fonctionnement au quotidien et aux liens entre les 2 sites.

#### Décision

**Accepté**

#### Explication

Le travail autour de la participation et de la mobilisation doit être renforcé, notamment autour du site d'Evere afin de permettre aux citoyens impliqués au sein des projets de développer une dynamique commune. En outre, le budget toiture semble relativement bas au regard des devis reçus. Inversement, les dépenses budgétisées pour le compost sont élevées. Un transfert de poste pourrait être imaginé si besoin, en accord avec Bruxelles-Environnement.

#### Remarques et conseils

Pour la toiture, il est conseillé de demander d'autres devis :

- Toiture Laroy - <http://www.toitureslaroy.be> -(prise de contact via Pierre du quartier Babbett')
- La Mission Locale à Saint Josse ou d'autres missions locales pourraient peut-être répondre favorablement à ce type de demandes.

## Réflexions générales et recommandations du conseil pour l'ensemble des projets

- Les quartiers pourraient être encouragés à développer plus de liens avec les communes.
- Quels liens existent entre les différents appels à projet (notamment Good Food)?
- Comment juger des projets qui s'inscrivent dans des réalités si différentes? Jusqu'où prendre en compte le contexte dans lequel s'inscrit le projet?